

Écrit par Daniel Renaud

Lundi, 19 octobre 2009 16:04 - Mis à jour Lundi, 19 octobre 2009 17:09

---

Que les gardiens de la prison de Sept-Îles le veuillent ou non, Johnny Simard sera leur nouveau directeur adjoint, prévient le ministère de la Sécurité publique.

«Il n'est pas question de reculer», affirme le porte-parole du ministère, Mario Vaillancourt.

«Johnny Simard a été sanctionné pour les fautes qu'il a commises et il est en droit, en vertu de ses conditions de travail, de se voir confier des tâches conformes à son classement par le ministère de la Sécurité publique», ajoute M. Vaillancourt.

Nouveau directeur adjoint de la prison de Sept-Îles, Johnny Simard doit arriver en poste le 26 octobre. Or, en septembre 2007, M. Simard, alors directeur de la prison d'Amos, en Abitibi, avait été congédié, notamment parce qu'il avait fait travailler des détenus chez lui et les avait payés en argent et en cigarettes. Il avait également vendu son véhicule à un organisme rattaché à la prison et chargé d'aider à la réinsertion sociale des prisonniers.

En juin 2008, la Commission de la Fonction publique avait renversé le congédiement, mais l'employeur, le ministère de la Sécurité publique, avait demandé une révision judiciaire devant la Cour supérieure. Finalement, les deux parties en étaient venues à une entente en vertu de laquelle Johnny Simard a été suspendu pour une période de dix mois.

L'annonce de son retour au travail et de son transfert à la prison de Sept-Îles l'a précédé et 17 des 25 gardiens de la prison de la Côte-Nord ont signé une pétition exigeant son départ avant même qu'il arrive. Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec promet une chaude lutte si le ministère ne revient pas sur sa décision.

À lire aussi:

[Le nouveau directeur n'est pas le bienvenu](#)